

Règlement pour une métropole mixte: Bilan des deux premières années de mise en oeuvre

La [Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation](#) convie la population montréalaise à participer à une assemblée publique au cours de laquelle le Service de l'habitation de la Ville de Montréal présentera le bilan des deux premières années de mise en oeuvre du Règlement pour une métropole mixte.

Cette étude publique se tiendra le :

Date et heure : **Vendredi 10 novembre 2023, à partir de 13 h 30**

Lieu : Salle du conseil, hôtel de ville de Montréal (Édifice Lucien-Saulnier)
155, rue Notre-Dame Est, Montréal

L'assemblée sera webdiffusée en direct à partir de la [page web de l'étude publique](#).

Participer

La présentation sera suivie d'une **période de questions et de commentaires du public**. Pour y participer, vous pouvez:

- vous inscrire, poser votre question ou écrire un commentaire **en avance** à partir du [formulaire en ligne](#);
- vous inscrire **sur place**, dès 13 h à l'accueil, au 2^e étage;
- poser votre question ou écrire votre commentaire **à distance** à partir du [formulaire en ligne](#).

Jusqu'au 10 novembre 2023, les personnes intéressées sont également invitées à **soumettre une opinion écrite** en transmettant votre document par courriel, par la poste ou en personne à :

Service du greffe
Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation
155, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1B5
commissions@montreal.ca

Documentation

Le bilan du Règlement pour une métropole mixte est disponible sur la [page web de l'étude publique](#).

Vous pouvez obtenir une copie papier de la documentation auprès du Service du greffe.

Accessibilité

La salle du conseil de l'hôtel de ville est accessible aux personnes à mobilité réduite. Elle est aussi équipée de mesures d'aide à l'audition. Un service d'interprétation en langue des signes québécoise (LSQ) ou en American Sign Language (ASL) peut être offert sur demande présentée cinq jours à l'avance et sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

Renseignements

Service du greffe
155, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1B5
Téléphone : 514-872-3000
commissions@montreal.ca | montreal.ca/sujets/commissions-permanentes | [@Comm_MTL](https://twitter.com/Comm_MTL)